

Mag Centre, 29 juin 2017

Sénatoriales : la candidature de S. Grouard rejetée par la commission d'investiture des Républicains

jeudi, 29 juin 2017



Il n'est pas content Serge Grouard mais pas content du tout. La commission d'investiture aux Sénatoriales que préside Jean-François Lamour a rejeté sa candidature.



L'ancien maire d'Orléans a aussitôt déclaré qu'il irait jusqu'au bout... C'est oublier que l'actuel président du Sénat le LR Gérard Larcher a répété urbi et orbi qu'il « était opposé au recyclage des députés éliminés le 18 juin » : Serge Grouard, l'ancien maire LR d'Orléans, candidat aux législatives sur la deuxième circonscription du Loiret pour un quatrième mandat avait été battu par une inconnue de la République en Marche, Caroline Janvier,

installée au Palais Bourbon mardi.

Investitures le 24 septembre

Depuis mercredi 28 juin, les Républicains ont commencé à délivrer les investitures pour les élections sénatoriales qui auront lieu le 24 septembre. Pour eux, un vrai casse-tête que ce renouvellement qui concerne les 38 départements allant de l'Indre-et-Loire aux Pyrénées orientales auxquels il faut ajouter l'île de France pour ce qui concerne l'hexagone. Sur les 170 sièges à renouveler, ils en détiennent 53. Malgré l'offensive d'En Marche ! Ils estiment qu'ils doivent en gagner qu'ils devraient en gagner. Leur espérance s'appuie sur le corps électoral en place, issu en grande partie des élections municipales de 2014 et départementales de 2015 portées par une grande vague bleue. En effet ce corps électoral est composé à 95% des maires, des délégués des conseils municipaux des conseillers départementaux et régionaux dont la désignation a lieu demain, 30 juin.